

Chers collègues,

Vous allez être amenés à vous exprimer lors des élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre.

Vous êtes en droit de vous poser plusieurs questions :

« C'est quoi ces élections ? »

« A quoi cela va-t-il servir ? »

« Est-ce que cela changera quelque chose à mon quotidien ? »

« De toutes façons, je ne crois pas que les syndicats puissent réellement apporter des changements, si ? »

La procédure du vote électronique pourrait même achever de vous dissuader...

Et pourtant...

Et pourtant, vous avez la possibilité, une fois tous les 4 ans, de choisir vos représentants, ceux qui sont là pour vous défendre, vous protéger, vous conseiller. Ceux qui œuvrent pour l'amélioration du métier d'enseignant au quotidien, dans les départements, les académies ou au ministère.

Vous avez cette année, la possibilité de **choisir pour la première fois un syndicat exclusivement dédié au premier degré.**

Un premier degré qui est depuis trop longtemps le parent pauvre de l'Education nationale, où les professeurs des écoles se sentent souvent en position d'infériorité par rapport à leurs collègues du second degré. Un premier degré devenu victime habituelle des choix opérés par les « grands » syndicats supposés défendre tous les personnels depuis 30 ans. Un premier degré si dévalorisé que même notre président de la République oublie les PE et instituteurs lorsqu'il parle des enseignants.

Il faut que cela cesse : **il faut que les 350 000 PE et instituteurs s'affirment en choisissant LE syndicat** qui peut les soutenir et améliorer leur rémunération et leurs conditions de travail.

Ce syndicat, c'est le **SNE, Syndicat National des Ecoles**, composé d'enseignants toujours en poste, directeurs, adjoints, remplaçants, EMF. Bref, des collègues proches de vous, qui connaissent et partagent vos difficultés, vos attentes, vos envies.

Le **S2dé, Syndicat des Directrices et Directeurs d'École**, a choisi de s'associer dans ce scrutin au SNE, en rejoignant la confédération commune, la CSEN.

Alors, si vous voulez que la priorité au premier degré se traduise par la priorité aux Professeurs des Ecoles et Instituteurs, **choisissez le SNE-CSEN dans les différents scrutins où une liste apparaîtra.**

Merci pour votre soutien.

Laurent Hoefman
Président du SNE

Thierry Pajot
Secrétaire général du S2Dé